



## ARRÊTÉ N°C23-06-38

### PORTANT REINSCRIPTION DES CANDIDATS POUR UNE 3<sup>ème</sup> ANNEE SUR LES LISTES D'APTITUDE DES CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVES ET INTERNE SUR ÉPREUVES D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL, SESSION 2020/2021

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire ;

Vu la loi n° 83-634, modifiée, du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53, modifiée, du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229, modifié, du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction publique Territoriale ;

Vu le décret n° 88-547, modifié, du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2004-248, modifié, du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2018-153 du 1er mars 2018 modifiant le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux ;

Considérant les besoins exprimés dans le cadre du recensement effectué auprès des collectivités des départements de Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée et de la Loire Atlantique ;

Vu la charte régionale des centres de gestion des Pays de Loire relative aux modalités d'exercice des missions communes signée par les Centres de gestion des Pays de Loire et validée par le Conseil d'administration du Centre de gestion de Maine et Loire le 14 mars 2016 ;

Considérant les besoins exprimés dans le cadre du recensement effectué auprès des collectivités non affiliées des départements du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée et de la Loire Atlantique ;

Vu l'arrêté n° C20-07-35 en date du 3 juillet 2020 établi par le Centre de gestion de Maine et Loire portant ouverture du concours externe et du concours interne d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021 ;

Vu l'arrêté n° C20-10-59 en date du 25 novembre 2020 fixant la liste des membres du jury du concours externe et du concours interne d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021 ;

Vu le décret 2007-196 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° C20-12-86 établi le 14 décembre 2020 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externes sur épreuves d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021, suite à une décision favorable à leur demande de reconnaissance d'équivalence professionnelle ;

Vu l'arrêté n° C20-12-89 établi le 28 décembre 2020 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021 ;

Vu l'arrêté n° C21-01-01 établi le 12 janvier 2021 fixant la liste des correcteurs des épreuves d'admissibilité des concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021 ;

Vu le procès-verbal en date du 15 avril 2021 fixant les listes des candidats admissibles ;

Vu l'arrêté n° C21-04-15 établi le 15 avril 2021 fixant la liste des candidats admissibles des concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territorial, session 2020/2021 ;

Vu l'arrêté n° C21-05-18 établi le 11 mai 2021 fixant la liste des examinateurs des épreuves orales d'admission des concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territoriale, session 2020/2021 ;

049-284900024-20230601-C21-06-21-AR  
Date de réception : 12/06/2023

Vu le procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 fixant les listes des candidats admis ;

Vu l'arrêté n° C21-06-21 en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant les listes des candidats admis aux concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territoriale, session 2020/2021 ;

Vu les demandes de réinscription sur les listes d'aptitude pour une troisième année formulées par les lauréats ;

## ARRÊTE

**Article 1** : Les lauréats dont les noms suivent sont réinscrits pour une troisième année sur les listes d'aptitude des concours externe sur titres avec épreuves et interne sur épreuves d'agent de maîtrise territoriale, session 2020/2021 (par concours, spécialité et par ordre alphabétique) :

### Concours externe :

Spécialité « Environnement, hygiène » :

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nom de naissance</b>	<b>Autre(s) prénom(s)</b>
LE GOFF Florence	<i>née ROUSSEAU</i>	
PERRINEL Floris		
PICORIT Sarah		
RAGOT Victor		Louis Eugène

Total lauréats : 4

Spécialité « Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » :

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nom de naissance</b>	<b>Autre(s) prénom(s)</b>
CAMELIN Jessica		Janine Françoise
CARO Sylvain		Jean-Michel
CHAUVEAU Caroline		
DELIGNY Vincent		Simon André
EUSÈBE Yves		Jean, Marie
GUICHETEAU Mathias		Claude
JAUTROU Guillaume		Eric
MORICE Tony		Bernard Philippe
PINEAU Gildas		Jacques
ROLLIN Jérémy		
ROUZIER Hugues		Michel, Marie
THOMAS Michael		

Total lauréats : 12

Spécialité « Restauration » :

<b>Nom et prénom</b>	<b>Nom de naissance</b>	<b>Autre(s) prénom(s)</b>
BERTHELOT Karine		Noemie Véronique

BERTRAND Pierre		Accusé de réception n° 049-284900024-20230601-C23-06-38-AR Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023
LECLERC Florent		
MARCHAND Thomas		Régis Jules Clément
MARTHELY Stéphanie	<i>Née Allard</i>	Angèle Suzanne

Total lauréats : 5

Spécialité « Logistique et sécurité » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BOURSIER Lionnel		Gilles Régis
POISSONNEAU Sebastien		Jean, Pierre

Total lauréats : 2

Spécialité « Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
CHAMARET Sébastien		Vincent, Grégory
GIRAUD Thomas		

Total lauréats : 2

Concours interne :

Spécialité « Environnement, hygiène » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BRETON Franck		Jean-Pierre
CHAURAY Guenola		Agnes Francoise
CLAVIER Manuella		Isabelle, Maryvonne, Josiane
GATELLET Sébastien		
LEBOUIL Aurore	<i>née CANDIDO</i>	Angèle, Sandra

Total lauréats : 5

Spécialité « Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
ARNOULD Maxence		Pierre, Philippe
BOULAY Maxime		
DERSOIR Jean-Philippe		Didier
GROLLEAU Gaetan		Roger Yann
JAUNIN David		Gerald Michel
LEGENDRE Stéphane		Jean-Christian
MAINE Clement		
MICHAUX Jeremie		Philippe Georges
MOREAU Gaël		

NICHOLLS Johnny		Accusé de réception en préfecture 049-284900024-20230611-C23-06-38-AR Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	
NICOLAS Yannick			
PATOYT Didier			Georges, Marcel
PLISSONNEAU Sebastien			Olivier Jacques Marcel
TRANVOUEZ Lucas			

Total lauréats : 14

Spécialité « Restauration » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BAUDRY Ludovic		Eugene Daniel
GASNIER Philippe		Gilles, Michel
HARDOUIN Mickael		Dominique
LABORDERIE Julie		Sarah

Total lauréats : 4

Spécialité « Logistique et sécurité » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BASCUNANA Paul		Jacques
BOUCARD Lucie	<i>née MARTIN</i>	Jeanine Mireille
CHAÏB Samuel		André, Noël
RIOU Valentin		

Total lauréats : 4

Spécialité « Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique » :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
ALLET Eric		
DARRONDEAU Stéphane		

Total lauréats : 2

**Article 2 :**

Ces listes prennent effet le 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Article 3 :** Les personnes inscrites sur les listes d'aptitude qui ne seraient pas nommées dans un délai d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, pourront obtenir leur réinscription sur lesdites listes, pour une 4<sup>ème</sup> année, à condition d'en faire la demande écrite au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024.

**Article 4 :** Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers le 1<sup>er</sup> juin 2023

E. MARQUET  
Présidente du Centre de Gestion

